

DGA DE LA SOLIDARITE  
ET DE LA PREVENTION (DGA-SP)

Périgueux, le 14 mai 2020

Pôle PMI – PROMOTION DE LA SANTE  
**Centre d'Action Médico-Sociale Précoce**

A :

Familles inscrites au CAMSP

Affaire suivie par : Cécile AUXERRE

☎ 05 53 02 03 91 - Mail : [cd24.camsp.perigueux@dordogne.fr](mailto:cd24.camsp.perigueux@dordogne.fr)

Réf. : CAMSP / MM / 2020

**Objet** : reprise de l'activité au CAMSP suite au confinement lié à la crise du Covid19

Madame, Monsieur,

Durant la période de confinement liée à l'épidémie de Covid19, le CAMSP a dû fermer et vous a proposé un accompagnement à distance (téléphone ou visioconférence) ou par visite à domicile.

La reprise d'activité est maintenant autorisée à partir du lundi 11 mai, dans des conditions sanitaires sécurisées.

Différents types de prise en charge vous sont proposées pour votre enfant :

- Visite à domicile
- Séance au CAMSP
- Accompagnement téléphonique ou par visioconférence
- Alternance de ces types d'accompagnement

En fonction de l'évolution du contexte sanitaire général lié à l'épidémie de Covid19 et de la situation de votre enfant, le type d'accompagnement retenu pourra évoluer dans le temps, à votre demande ou sur proposition du thérapeute.

**Pour les séances au CAMSP**, nous vous demandons, dans la mesure du possible et jusqu'à nouvel ordre :

- De venir avec le moins de membres possible de la famille : seulement un adulte accompagnant l'enfant inscrit au CAMSP.
- De venir avec votre masque (non obligatoire pour les enfants).
- De bien vouloir nous informer et annuler votre venue en cas de fièvre (température supérieure à 38°C) ou autre symptôme du COVID19 le matin de la consultation.
- D'arriver à l'heure précise. La salle d'attente ne sera pas accessible aux enfants.
- De respecter le sens unique de circulation mis en place dans nos locaux.
- De vous laver les mains et laver celles de votre enfant à votre arrivée dans nos locaux (au lavabo ou avec la solution hydro-alcoolique mise à votre disposition par nos soins).
- 

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si besoin pour voir comment respecter ces contraintes, nécessaires pour la santé de tous.

Dans l'attente de la reprise dans des conditions normales des activités du CAMSP, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président du Conseil départemental,  
Par délégation  
La directrice administrative du CAMSP

Marie MOULENES

